

Centre de Formation

Durée

2.00 jour(s)
14:00 heures

Public

La formation s'adresse à tout intervenant travaillant sur l'installation industrielle d'un CNPE et devant renouveler son habilitation HN1

Objectifs de la formation

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de mettre en œuvre sur un CNPE les règles de base relatives à :

- L'environnement de travail
- La sécurité conventionnelle
- L'environnement
- L'incendie

Programme

- Accueil
- Positionnement pratique sur chantier-école
- Positionnement théorique et apports circonstanciés portant sur :
 - Fonctionnement d'une centrale nucléaire
 - Repérage des bâtiments, locaux et matériels
 - Culture sûreté nucléaire
 - Règles d'accès sur CNPE
 - Pratiques de Fiabilisation de l'Intervention
 - Habilitations et autorisations
 - Régimes de travail
 - Affichage des zones d'accès
 - Équipements de Protection Individuelle
 - Balisages
 - Règles vitales
 - Vigilance partagée
 - No Go et Stop sécurité
 - Prévention incendie et risque d'explosion
 - Démarche MEEI
 - Protection de l'environnement et le tri des déchets
 - Comportement attendu en cas d'aléas
- Validation des Acquis en Situation
- Validation des Acquis Théoriques
- Bilan de synthèse de la formation

Méthodes et supports

- Progression pédagogique par objectifs
- Méthode participative
- Alternance de séquences théoriques et d'exercices pratiques
- La réussite aux validations des acquis, participe au renouvellement par l'employeur de l'habilitation HN1 et M0 (ou M1)
- Chantier-école possédant l'agrément EDF

Prérequis

1. Maîtrise de la langue d'enseignement : Français lu, écrit, parlé
2. Être en possession d'un certificat SCN1 (formation initiale ou recyclage)

Modalités d'évaluation

Validation des Acquis Théoriques (VAT) par QCM de 40 questions. et Validation des Acquis en Situation (VAS) par observation de 9 critères sur chantier-école

Critères de réussite

Le certificat SCN1 est délivré si le stagiaire obtient une note $\geq$ à 15/20 à la VAT et $\geq$ 4 critères lors de la VAS

Pour une note $\geq$ 8/20 et $<$ 15/20, le stagiaire se verra proposer une nouvelle VAT.